

SAINT JULIEN DE CIVRY

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MARS 2013

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. ROUX Didier, Maire

Présents : Didier ROUX – André TREMEAUD – Serge BERTILLOT – Anne-Marie LAVEDER - Valérie PILLOUX - Patrice MAILY – Valérie LACROIX – Laurent LACROUTE – Jean-Marc DURY – Vincent FENEON – Marie-Pascale ALLOIN – Hubert FENEON

Procurations : Paul SAGE à Hubert FENEON – Jean-Marie JOBARD à Anne-Marie LAVEDER - Vincent AUPECLE à André TREMEAUD –

Secrétaire de séance : Laurent LACROUTE/Anne-Marie LAVEDER

Date de convocation : 22 mars 2013

Lecture du Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 28 février 2013, pas de remarque.
Adopté à l'unanimité.

Délibérations :

1/ Provision semi-budgétaire : Le Conseil Municipal accepte une provision de 1 800 € pour dépréciation des loyers de l'année 2012.

15 voix pour

2/ Fond Solidarité Logement 2013 : Le Conseil Municipal accepte le paiement de la cotisation au Fond Solidarité Logement pour un montant de 176.05 euros (la commune a bénéficié de la garantie de ce fonds).

15 voix pour

3/ CAUE 71 : Le Conseil Municipal accepte le paiement de la cotisation au CAUE71 pour un montant de 220 euros dans le cadre de l'aménagement du bourg.

15 voix pour

4/ Subventions 2013 :

Cantine Scolaire : 1 500 euros

Défi Anthony : 50 euros

Club 3^{ème} âge Saint Julien Civry – Prizy : 220 euros

Les amis du Cada : 30 euros

Foyer Socio-éducatif Collège Guillaume des Autels : 100 euros

Service Remplacement des agriculteurs du Canton de Charolles : 80 euros

Radio Cactus : 50 euros

Les Amis du vélo- Charolles : 200 euros

ADMR Charolles : 100 euros

Le Martsy du vendredi : 300 euros.

Il est rappelé aux organismes qui sollicitent une subvention de la commune qu'ils doivent **impérativement** joindre le bilan financier de l'année antérieure.

15 voix pour

5/ PIIC 2013 : Le Conseil Municipal se prononce favorablement pour les travaux d'aménagement d'un appartement en 2013 pour un total de 25 000 € HT et demande une subvention de 3 236 € dans le cadre du Programme Intervention pour l'Investissement Communal.

15 voix pour

6/ Présentation du Compte Administratif 2012 budget principal de la Commune :

- recettes fonctionnement :	398 873.20€
- dépenses fonctionnement :	337 490.03 €
- excédent fonctionnement :	61 383.17 €
- recettes investissement :	28 159.65 €
- dépenses investissement :	37 134.81 €
- insuffisance investissement :	8 975.16 €
- résultat de l'exercice de l'année 2012 excédentaire de :	52 408.01€
- résultat de clôture de l'année 2012 excédentaire de :	125 157.72 € (avec reprise solde à N-1)

Présentation du Compte Administratif 2012 Assainissement :

- recettes fonctionnement :	7 277.82 €
- dépenses fonctionnement :	6 383.02 €
- excédent fonctionnement :	894.80 €
- recettes investissement :	3 478.46 €
- dépenses investissement :	6 940.40 €
- déficit investissement :	3 461.94 €
- résultat de l'exercice de l'année 2011 déficitaire de :	2 567.14 €
- résultat de clôture de l'année 2012 excédentaire de :	1 852.79 € (avec reprise solde N-1)

Le Maire quitte la salle pour le vote. Les comptes administratifs et de gestion 2012 de ces deux budgets sont approuvés par **14 voix pour**.

7/ Vote des taux : Le Maire donne connaissance de l'état de notification des taux d'imposition 2013 des quatre taxes (taxe habitation – foncier bâti – foncier non bâti – cfe).
Après une étude approfondie du Budget Primitif 2012, le Conseil Municipal adopte pour une augmentation des 4 taxes de 0.70 %.

* taxe habitation :	15.23 % à 15.34 %
* foncier bâti :	8.93 % à 8.99 %
* foncier non bâti :	32.90 % à 33.13 %
* cfe :	16.08 % à 16.19 %

15 voix pour

8/ Proposition du budget Primitif 2013 de la Commune :

Fonctionnement équilibré à 508 353.72 € en recettes et dépenses
Investissement équilibré à 529999.08 € en recettes et dépenses

15 voix pour

9/ Proposition du Budget Primitif 2013 de l'assainissement :

Fonctionnement équilibré à 8 191.79 € en recettes et dépenses
Investissement équilibré à 8860.68 € en recettes et dépenses

15 voix pour

Divers :

1/ Marts du Vendredi : Le Conseil Municipal accepte la mise à disposition d'un container à ordures ménagères ainsi que la fermeture des routes autour de l'église.

2/.Brionnais Retro Automobile Club : les véhicules traverseront le bourg les 27 et 28 avril 2013.

3/ Deuch'Veau Club Charolais : le Conseil Municipal donne son accord pour la traversée du bourg le 2 juin 2013.

4/ Panneau publicitaire : Le Conseil Municipal accepte la demande de la société MLFC pour un emplacement sur le panneau.

5/ Imprimante des élèves de l'école publique : Le Conseil Municipal donne son accord pour l'achat d'une imprimante réseau et en confie la charge à Monsieur BOURGOGNE.

6/ Location communale : Le Maire fait le point sur l'état des loyers.

7/ Cantine : La commission bâtiment se rendra sur place suite à la demande d'agrandissement du local de la cantine.

8/ Buste de Charles DEMOLE : M. Emile GERBE a fait restaurer le buste de son arrière-grand-père, (Juliénois et ministre de la justice en 1886) et a proposé de le remettre à la commune. Le Conseil Municipal cherche un emplacement adapté dans l'enceinte de la Mairie.

Prochaine réunion de Conseil Municipal :
Vendredi 26 avril à 20 h 30 à la salle de la Mairie